



Edition du 31 mars 2025

CSE EXPRESS



Bonne Nouvelle !

À compter du 1er mai 2025, la participation de notre employeur aux frais d'abonnement de transport passera de 50 % à 75 %.



Un bon score, mais des écarts

Avec 93 % de conformité en matière d'égalité salariale, notre caisse affiche un bon score. Pourtant les 7 des 10 plus hauts salaires sont détenus par des femmes, mais les trois plus gros salaires restent masculins, révélant des écarts persistants aux plus hauts niveaux. Il reste donc du chemin à parcourir pour une égalité réelle et durable à tous les niveaux de rémunération.



Vie du CSE

Afin de permettre au CSE de poursuivre son fonctionnement, les élus CGT s'impliquent dans les commissions (Printemps, Eté, Noël et ANCV).



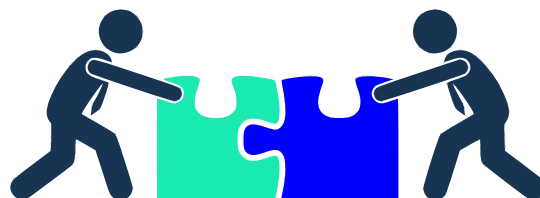
De quoi s'acheter un café (sans le sucre)

Les agents bénéficieront, sur leur rémunération d'avril, d'un rappel de salaire correspondant à 3 points de rattrapage, avec une rétroactivité au 1er janvier 2024. Cependant, la CGT estime que cette mesure reste insuffisante face à l'inflation et exprime son insatisfaction. Les négociations nationales se poursuivent afin d'obtenir des augmentations salariales plus justes et à la hauteur des attentes des agents.



Transformation du service Médical

Malgré l'arrêt du Conseil d'État, les directions des CPAM et ELSM poursuivent leurs travaux en vue d'une transformation de nos organismes, prévue pour le 1er octobre 2025. À ce jour, et malgré de nombreuses sollicitations des instances représentatives du personnel, les impacts sur les services de la CPAM restent inconnus.



Scannez moi !



<https://cgtcpamoise.fr/>